

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 55 (1967)

Heft: 77

Nachruf: Alice Wibl -Gaillard : 1895-1967

Autor: Wavre, Jacqueline

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich f r deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Ver ffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kan len oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues num ris es. Elle ne d tient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En r gle g n rale, les droits sont d tenus par les  diteurs ou les d tenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprim es ou en ligne ainsi que sur des canaux de m dias sociaux ou des sites web n'est autoris e qu'avec l'accord pr alable des d tenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.07.2025

ETH-Bibliothek Z rich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

FEMMES SUISSES ET LE MOUVEMENT FÉMINISTE

Fondatrice: EMILIE GOURD

Organe officiel des informations de l'Alliance de sociétés féminines suisses

Paraît le troisième samedi du mois

Juillet-août 1967 — No 77

55^e année

Rédact. responsable :
Mme H. Nicod-Robert
Le Lendard
1093 La Conversion (VD)
Tél. (021) 28 28 09

Administration
et vente au numéro
Mme Lechner-Wiblé
19, av. L.-Aubert
1205 Genève
Tél. (022) 36 56 76

Publicité :
Annonces suisses S. A.
1, rue du Vieux-Billard
1205 Genève

Abonnement : (1 an)
Fr. 8.— Suisse
Fr. 8.75 Étranger

Abonnement de solidarité féminine :
Fr. 10.—
Abonnement de soutien
Fr. 15.—

y compris
les numéros spéciaux

Chèques post. 12-11791

Imprimerie Nationale
1211 Genève 1

Les femmes dans les gouvernements

SUÈDE

Le Figaro du 31 janvier dernier a donné une intéressante interview accordée à Janine Frossard par Mme Karin Kock, la première femme nommée ministre en Suède.

Pour accéder à ces hautes fonctions, dit Mme Kock, « il faut qu'une femme ait la tête politique ou qu'elle soit spécialisée et connaisse parfaitement le secteur qui lui est confié ».

Mme Kock a été ministre de l'économie nationale ; elle a été chargée, en 1948, d'adapter l'économie suédoise après la période d'austérité de la guerre à des conditions de développement de plus en plus normales.

L'ancienne ministre a été professeur de sciences économiques à la Faculté de droit de Stockholm et chef de la délégation suédoise à la Commission économique pour l'Europe de l'ONU. Elle estime que ce sont ses qualités d'expert qui lui ont valu d'entrer « à part entière » dans un gouvernement.

Si les femmes, dit-elle, sont généralement cantonnées dans les affaires sociales, c'est bien de leur faute. Dès qu'elles entrent dans un parti, elles se consacrent à ce genre de problèmes.

— Il y a actuellement, en Suède, 2 femmes ministres, dont l'une est chargée, au ministère des affaires étrangères, des négociations concernant le désarmement international et trois femmes ambassadeurs. Les choses ont bien changé depuis les années 1920-1930 où nous, femmes suédoises, attaquions les banques... (c'est-à-dire protestations contre les mesures discriminatoires qui frappaient les travailleuses dans les milieux financiers).

PAYS-BAS

Le nouveau gouvernement, issu des élections du 15 février dernier et présidé par M. Piet de Jong, compte une femme : Mlle Klompe (Parti catholique populaire), ministre des affaires culturelles, loisirs et action sociale.

Le Droit des Femmes

(Suite en page 4)

Si toutes les femmes voulaient se donner la main

« Chaque femme doit trouver sa voie et à sa place dans la vie, à l'aide des valeurs que la famille, l'école, l'église et les traditions lui ont transmises et grâce à ses propres expériences, que ce soit comme centre de son foyer, comme membre de la société, collaboratrice dans l'industrie ou le commerce, comme artiste, philosophe ou femme de science ou comme citoyenne dans la vie politique ou au service de la société. »

Handbook on Women Workers

L'admirable, le courageux, l'émouvant féminisme des pionnières a subi, comme toutes choses, la loi de l'évolution. Son intransigeance initiale s'est muée, au fur et à mesure des victoires remportées, en une fermeté plus souriante et plus nuancée. Connaissez-vous ce dialogue, légendaire ou non, qui aurait été échangé entre une féministe et Churchill ?

— Si vous étiez mon mari, Monsieur, je verserais du poison dans votre café !

— Et moi, Madame, si j'étais votre mari, je le boirais !

Il n'est plus concevable aujourd'hui. Oui, nous avons évolué, mais il est temps, pour nous de franchir un pas de plus dans le sens que nous allons tenter d'exposer ci-dessous.

Il est faux — et injuste — de continuer à partager les femmes entre celles qui travaillent et celles qui ne travaillent pas (ces dernières s'occupant de leur famille). Si l'on désire vraiment les diviser, il n'existe qu'une base valable : celles qui font bien ce qu'elles font, celles qui le font mal.

« Les femmes au foyer n'ont jamais rien fait pour la promotion de la femme » m'écrivait récemment une correspondante. C'était vrai hier, cela ne l'est plus aujourd'hui. Certes, au temps où le mouvement a démarré, seules quelques femmes ont eu le courage de dénoncer les croyances ancestrales qui maintenaient arbitrairement la femme dans la dépendance et l'infériorité. Elles sont légion de nos jours, dans leur travail professionnel ou dans leur foyer, à se comporter comme des êtres humains qui ont élargi leur vision et qui ont cessé de vivre par procuration à travers leurs seigneurs et maîtres.

Donner la possibilité du choix

Ce n'est pas tant de choisir entre le travail professionnel et le foyer qui importe, que d'avoir la possibilité de choisir, que seule une formation professionnelle sérieuse permet. Il est prouvé que moins leurs études ont été poussées, moins les femmes ont envie d'utiliser ce qu'elles ont appris. Aux Etats-Unis, par exemple, chez celles qui ont fait des études supérieures, les deux tiers ne cessent pas d'exercer leur profession ou la reprennent après une courte interruption. Pour celles qui n'ont accompli que la scolarité obligatoire, la proportion tombe à un tiers.

Les parents qui refusent à leurs filles une préparation professionnelle complète en font des être à la merci de l'homme auquel elles

seront liées. Si on leur refuse — ou si elles refusent elles-mêmes — l'effort que réclame les études et la pratique d'un métier, elles rechercheront la sécurité dans le mariage, elles sont condamnées à la dépendance avec tous les risques que cela comporte.

Certains chiffres sont angoissants. Ainsi ceux que nous avons relevés dans une étude des apprentissages à Genève. On y apprend que, sur le nombre total des apprentissages, les jeunes filles ne représentent que le 30,5 %. Comme les adolescentes sont au moins aussi nombreuses que les garçons de même âge, on se demande comment se préparent à la vie le 20 % restant ? Pas en faisant des études, hélas ! puisque chez nous, le nombre des étudiantes demeure toujours extrêmement bas.

Dans ce domaine du travail professionnel, nous sommes cependant en grand progrès. La proportion des travailleuses hors foyer est la même, à peu de choses près, qu'il y a 60 ans. Seule la nature du travail a changé. En France, par exemple, l'évolution est intéressante. En effet, de 1954 à 1962, les emplois occupés par des femmes dans les cadres supérieurs se sont accrû de 60 % (contre 33 % chez les hommes) ; dans les cadres moyens, de 43 % (28 % chez les hommes) ; dans l'enseignement et les professions littéraires, de 69 % (48 % chez les hommes).

Ne faisons pas autres...

Nous avons réclamé — nous réclamons encore — le respect de notre personne. Quand cesserons-nous de nous montrer par habitude, par légèreté souvent, aussi étroites d'idées, aussi peu compréhensives que ceux dont les pionnières condamnaient avec raison l'attitude ? Si les hommes voulaient garder la femme dans un état d'infériorité, nous montrons trop souvent aujourd'hui un mépris détestable, volontaire ou non, envers celles « qui ne travaillent pas ». Une femme diplômée d'université, mère de quatre enfants, nous disait encore l'autre jour quelle attitude déplaçait certaines de ses anciennes condisciples adoptaient envers elle : « Ah ! tu ne fais rien ? » ou « Tu ne fais que ton ménage ? » ou encore « Tu ne travailles pas ? ». Se sentant rejetée, elle a renoncé à suivre les séances d'un groupement qui, pourtant, pouvait lui apporter beaucoup.

Refuser à une universitaire — et le lui faire sentir — le droit de choisir son foyer comme milieu d'action et d'épanouissement est aussi grave que d'interdire à la femme de travailler hors de son foyer pendant les jeunes années de ses enfants... ce à quoi songe un pays voisin. Le choix d'une activité doit rester strictement personnel, par respect humain.

Qu'une femme choisisse de rester dans son foyer ne doit nullement, dans notre esprit, être une cause de dégringolade dans l'échelle des valeurs. Nous avouons n'avoir jamais très bien compris cette espèce de dévaluation de la femme se consacrant à sa famille. Si une mère de famille travaille au dehors, elle se fait remplacer chez elle par une femme de ménage, une nurse, une cuisinière, une repasseuse, personnes qui, toutes, sont considérées comme exerçant des métiers honorables. Que ce soit la femme mariée qui accomplit les mêmes tâches — sans compter toutes les autres, d'éducation et de bénéfique influence —

et hop ! dégringolade. Elle ne fait plus « que » ça. Est-ce parce que les unes sont salariées tandis que l'autre ne reçoit aucune rémunération ?

Mots justes

La vie moderne a amené dans notre langage quelques transformations de vocabulaire

H. Nicod-Robert

(Suite en page 5)

Alice Wiblé-Gaillard 1895-1967

Educatrice dans l'âme, Alice Wiblé-Gaillard a toujours désiré transmettre aux autres ses idées, que ce soit d'abord comme professeur ou ensuite comme rédactrice du *Mouvement féministe* et de *Femmes Suisses*.

Née en 1895 d'un père pasteur, professeur à la Faculté de théologie de l'Université de Genève et d'une mère d'origine cévenole, Alice Wiblé-Gaillard fit de brillantes études de lettres au Collège puis à l'Université de Genève. Son intérêt pour les questions féminines se trouve déjà dans le sujet de sa thèse de doctorat qui traitait de l'enseignement du latin aux jeunes filles. Elle fut, pendant plusieurs années, professeure avec son mari dans un internat en Belgique puis en Suisse romande. Après la mort d'Emilie Gourd, en 1946, elle devint rédactrice du *Mouvement féministe*. Puis désirant élargir le cercle des lectrices elle créa le journal *Femmes Suisses*.

Ces deux journaux ont paru chacun tous les mois jusqu'à leur fusion en 1959. Ainsi, pendant près de quinze ans, sans aucune rétribution, dans le seul but de propager et de défendre la promotion de la femme et le suffrage féminin, Alice Wiblé-Gaillard rédigea tous les quinze jours un journal de quatre pages. Il était rare de trouver la signature A. W.-G. au bas d'un article et pourtant A. W.-G. était présente sur chaque page ; sa modestie l'empêchait de se mettre en avant. C'est ce même sentiment qui l'anima lorsque, quelque temps avant sa mort, elle exprima le désir qu'on ne parlât pas d'elle à son enterrement. « Ma vie n'en vaut pas la peine, je préfère qu'on médite sur la Charité et la Tolérance. »

Aucune association féminine suisse et même internationale ne lui était étrangère. Elle connaissait un grand nombre de personnes et savait presque toujours quelle tendance ces personnes représentaient. Echangeant son journal avec une foule de publications féminines, elle était renseignée sur tout ce qui se passait dans les associations et savait déceler dans cette énorme documentation toutes les idées nouvelles. C'est ainsi, par exemple, qu'elle organisa pour les lectrices du journal un voyage très réussi à Paris, en collaboration avec le Club féminin de loisirs et d'entraide.

Je me souviens encore de mes débuts à la rédaction de *Femmes Suisses*, en 1956. Une fois par mois, le lundi matin, je montais en vélo sur la colline de Saint-Pierre pour me rendre ensuite au N° 10 de la rue des Granges. Là, dans une petite chambre dont la fenêtre donnait sur les toits de la vieille ville, Madame Wiblé m'initiait aux secrets de la mise en page. On découpait, on collait, on rédi-

geait des titres, on bavardait... Et c'est ainsi que j'ai appris à connaître et à aimer cette personnalité originale et attachante qu'était Alice Wiblé-Gaillard. J'aimais l'entendre exposer, de sa voix fragile, ses opinions sur les sujets les plus divers et j'étais toujours étonnée de trouver chez une femme aussi respectable des idées souvent très modernes d'où l'humour n'était pas absent. C'était vraiment une femme d'esprit dans tous les sens du terme.

Mais ce qui la caractérisait avant tout, c'était son esprit de tolérance. Devant les oppositions, les critiques, les difficultés, et elle en rencontrait de tous ordres, elle sut comprendre et pardonner ; ce qui montre une grande d'âme peu commune. Aussi restera-t-elle un exemple pour tous ceux qui ont eu la chance de collaborer avec elle et de bien la connaître.

Notre journal, ou plutôt « son » journal adresse à sa famille et en particulier à sa fille Mme Lechner-Wiblé, administratrice, ses plus sincères condoléances.

Jacqueline Wavre

Elle nous écrivait il y a quelques mois...

A propos de notre journal

Il y a plus de trente ans, comme Mlle Gourd essayait de m'entraîner dans la lutte pour le suffrage féminin, je lui ai répondu que je n'avais pas le courage de dépenser des efforts pour obtenir un droit de vote que la plupart des femmes n'utiliseraient pas quand elles l'auraient obtenu. Mlle Gourd me répondit alors que notre devoir était d'éduquer les femmes et de leur faire comprendre pourquoi elles devaient participer aux affaires publiques.

Depuis que les Romandes ont acquis le droit de vote cantonal et qu'il a été démontré quelle petite minorité voulait bien se déranter pour aller aux urnes, j'ai plus que jamais senti que le devoir pressant pour le journal est d'éduquer, comme le souhaitait Mlle Gourd. Pour éduquer, il faut atteindre des masses toujours plus étendues, donc toujours plus apathiques, toujours plus ignorantes et toujours plus enlisées dans le monde matériel.

Il s'agit de gagner des abonnés sans cesse, il faut les accrocher et pour cela évoquer les problèmes qui sont pour eux immédiats. Ces problèmes immédiats, il faut montrer que,

Alice Wiblé

(Suite en page 3)

SOMMAIRE :

- Page 2 Poissons - La Fédération des consommatrices répond
- Page 3 Organisation sociale à Onex
- Page 4 La situation de la femme mariée en Suisse
- Page 5 La maîtresse d'équitation
- Page 6 La faim dans le monde